

## ORGANISATION DES COURS INTENSIFS EN PRESENTIEL (CI)

Les cours de langue intensifs sont organisés par session de 80 heures par mois, soit 20 heures par semaine, et 4 heures par jour. Une session dure quatre semaines.

Les cours de langue intensifs sont organisés sur 5 jours, à raison de 4 heures par jour.

Plusieurs sessions mensuelles sont nécessaires à l'apprenant pour couvrir l'intégralité des objectifs de niveau B1, en fonction de sa motivation et de ses capacités d'apprentissage.

## PREREQUIS

Niveau A2 acquis dans les 5 compétences de compréhension orale et écrite, production orale et écrite, et d'interaction.

## AFFECTATION DANS LES GROUPES

Le test de positionnement en ligne SELF FLE (Système d'Evaluation en Langues à visée Formative – français langue étrangère) est utilisé par le CUEF afin d'affecter les étudiants dans un groupe de niveau.

Lorsque l'étudiant poursuit son apprentissage du français au sein du CUEF, le niveau atteint à la fin de la session mensuelle précédente est pris en compte pour l'affectation dans un groupe.

## OBJECTIFS

### Développer ses compétences de communication écrite et orale pour acquérir une aisance linguistique dans les situations réelles de communication en français

<p><b>Compréhension orale et écrite</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre des conversations simples sur des sujets familiers (éducation, famille etc.)</li> <li>Comprendre des textes rédigés dans une langue courante ou relative à son travail</li> <li>Comprendre la description d'événements, l'expression des sentiments et de souhaits</li> <li>Comprendre l'essentiel d'émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets d'intérêt personnel ou professionnel</li> </ul>
<p><b>Production orale et écrite</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre part à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel</li> <li>S'exprimer de manière simple afin de raconter ses expériences et des événements, ses rêves, ses espoirs ou ses buts</li> <li>Donner les raisons et explications de ses opinions ou projets</li> <li>Raconter des événements, des récits et exprimer ses réactions</li> <li>Rédiger un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel</li> <li>Ecrire des lettres personnelles pour décrire des expériences et des impressions</li> </ul>

### OBJECTIFS COMMUNICATIFS

- Caractériser quelqu'un ou quelque chose (décrire et comparer)
- Situer des événements dans le temps
- Parler du passé, évoquer des souvenirs
- Parler de l'avenir, parler de projets
- Faire des hypothèses
- Exprimer des sentiments
- Exprimer une opinion, un jugement, nuancer ses propos
- Rapporter les paroles de quelqu'un
- Argumenter de manière simple et justifier son point de vue

### DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Les méthodes pédagogiques utilisées en classe rendent l'étudiant acteur de son apprentissage. Elles sont fondées sur un entraînement linguistique (activités de compréhension et de production orales et écrites), et un approfondissement des points grammaticaux et lexicaux correspondant à ce niveau.

Les cours sont centrés sur la communication orale et favorisent les interactions entre apprenants et enseignants. Discussions, débats, jeux de rôles permettent d'aborder les différentes situations communicatives de la vie courante.

Afin d'inscrire la créativité et la pédagogie de projet dans les CI, les vendredis sont dédiés à des ateliers de pratique de la langue à partir du niveau A2.

Exemples niveau B1 : littérature et cinéma, théâtre, etc.

Les supports pédagogiques sont variés, les enseignants s'appuyant sur divers manuels ainsi que des documents authentiques – iconographiques, textuels, visuels, sonores - et abordant les thématiques travaillées à ce niveau : la vie professionnelle, la vie sociale, la vie familiale, la vie étudiante, la consommation, les médias, l'environnement, les voyages, l'apprentissage du français, la francophonie.

### EVALUATION

L'évaluation se fait sous forme de contrôle continu sur les 4 compétences (compréhension et production écrite et orale).

Une note de travail, qui prend en compte les présences, le travail rendu et la participation en classe, est également attribuée à la fin de la session.

Une attestation indiquant le niveau atteint est délivrée à la fin de chaque session mensuelle.

*Ce syllabus est communiqué à titre indicatif.*

*Le contenu est susceptible d'être modifié en fonction de l'avancement des étudiants.*